

INSTITUT NATIONAL DE LA VULGARISATION AGRICOLE



Avertissement agricole : **Rappel sur le désherbage chimique des céréales 18/02/2019.**

A l'attention des animateurs des radios locales pour diffusion :

Un bulletin d'avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux, signalant, Le stade phénologique actuel des céréales au niveau des zones précoces se trouve en plein tallage, nous rappelons l'ensemble des céréaliculteurs que l'opération du désherbage s'étale du stade « 3 feuilles jusqu'à fin tallage » pour la céréale et au stade « jeune plantule » pour les mauvaises herbes.

A cet effet, nous rappelons l'ensemble des céréaliculteurs de procéder, dès lors à l'élimination des mauvaises herbes existant au niveau de leurs emblavures et ce avant que le stade propice d'intervention ne soit dépassé.

RECOMMANDATIONS

- Choisir un désherbant en fonction de la nature des adventices existantes au niveau du champ ;
- Veiller à ce que la rampe du pulvérisateur soit parallèle au sol sur toute la largeur de traitement à hauteur de 50 cm ;
- Utiliser des buses à fentes adaptées au désherbage ;
- Etalonnage du pulvérisateur (toutes les buses doivent avoir le même débit) ;
- Traiter en conditions climatiques favorables : calme sans pluie ni vent.

